



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-CORSE

Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service

Compte-rendu et relevé de décision

Comité de pilotage du site FR9400573 « Massif du San Pedrone »

Lieu : Sous préfecture de Corte

Date : 17 février 2014

Participants :

	Courriel	Présent	Diffusé
M. Valadier, sous Préfet de Corte		✓	✓
M. Fede, maire de Focicchia	mairie-focicchia@orange.fr	✓	✓
M. Angeli pour la commune de Cambia	pacoopfr@hotmail.com	✓	✓
Le représentant du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)	haimad.baudriller-cacaud@crpf.fr	✓	✓
M. Francioni pour la chambre départementale d'agriculture de la Haute-Corse	thierry.francioni@haute-corse.chambagri.fr	✓	✓
M. Muracciole pour l'Office National des Forêts (ODARC)	stephane.muracciole@onf.fr	✓	✓
Mme Chirat pour l'office du développement agricole et rural de la Corse (ODARC)	michele.chirat@odarc.fr	✓	✓
M. Panaïotis pour le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC)	biancucci@oec.fr	✓	✓
M. Leccia pour l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC)	leccia@oec.fr	✓	✓
M. Tristani Ange Toussaint, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier	✓	✓
M. Tristani Ange Baptiste, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier	✓	✓
M. Leca, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier	✓	✓
M. Feral pour la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Corse	camille.feral@developpement-durable.gouv.fr	✓	✓

Mme Eyherabide pour la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Haute Corse (DDTM 2B)	sophie.eyherabide@haute-corse.gouv.fr	✓	✓
Le représentant du Groupe Chiroptères Corse	chauves.souris.corse@free.fr	excusé	✓
Le président du Conservatoire des Espaces Naturels de Corse (CEN)	jbaudat.franceschi@espaces-naturels.fr	excusé	✓
Le représentant du Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC)	piazza@oec.fr		✓
Le représentant du délégué régional de l'office national de la chasse et de la faune sauvage	patrick.martin@oncfs.gouv.fr	excusé	✓
Le représentant du Conseil Général de la Haute Corse	haute-corse@cg2b.fr		✓
Le représentant de l'agence du tourisme de la Corse	contact@ctc-atc.com		✓
Le représentant de la fédération interdépartementale des pêcheurs de Corse	federation.peche.corse@wanadoo.fr		✓
Le représentant de la mairie de Sant Andrea Di Bozio	mairie.santandreadibozio@orange.fr		✓
Le représentant du comité régional de la randonnée pédestre de Corse	comitecorserandonnee@gmail.com		✓
Le représentant de la fédération des chasseurs de la Haute-Corse	fdc2b@wanadoo.fr		✓
Le président de la société de chasse de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Fondacci, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Leonetti, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier		✓
Mme Tomée, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Botti, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Timellini, propriétaire commune de Focicchia	À défaut à envoyer par courrier		✓
Mme Guerrieni, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Crucioni, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Vincensini, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Guerrieni, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Pancrazi, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Rinaldi, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Angeli, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Emmanuelli, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓
M. Orsini, propriétaire commune de Cambia	À défaut à envoyer par courrier		✓

Ordre du jour

- Élection du président du Comité de pilotage par le collège des élus des collectivités
- Point sur les actions inscrites au Document d'Objectifs (DOCOB) partie Cambia et partie Focicchia
- Perspectives et actions prioritaires pour 2014 par le chargé d'animation du CRPF
- Questions et observations diverses

Election du président du Comité de pilotage par le collège des élus et collectivités

Les communes de Cambia et Focicchia ne souhaitent pas prendre le rôle de structure porteuse. L'Etat conserve donc ce rôle.

Les intercommunalités présentes sur ce territoire pourront être consultées d'ici le prochain Copil afin de connaître leur position.

Point sur les actions inscrites au DOCOB

Le CRPF fait un bilan des actions effectuées pendant son animation.

- Préservation de l'Astragale centralpine :

Elle a porté sur différents aspects. D'une part, l'amélioration des connaissances les problématiques locales rencontrées sur cette espèce (germination difficile et mortalité des plants) est menées depuis 2012 par le CBNC. Un point sur les résultats de leurs études sera à récupérer auprès d'eux.

D'autre part, un sentier « découverte » de l'Astragale et des plaquettes et panneaux d'informations ont été réalisés sur cette espèce.

Enfin, un premier grand exclos a d'abord été réalisé pour mettre en défens la zone de présence de l'espèce. La détérioration volontaire de la clôture liée aux conflits d'usage a conduit à la mise en place d'exclos beaucoup plus réduits, dans l'enceinte du premier, localisées au plus près des pieds d'astragale restant. Une visite récente du plus grand des petits exclos, a montré que la clôture ne joue plus son rôle à certains endroits (barbelés détendus). Il serait souhaitable qu'ils soient remplacés par du grillage à moutons, plus adapté ou un autre moyen de protection équivalent. Les propriétaires présents seraient plus favorables à une solution qui pourrait être ouverte hors des périodes de risque fort d'abrouissement. Le CBNC sera interrogé sur ce point à des fins de conseils sur le matériel à mettre en œuvre.

- Charte Natura 2000 :

Une charte a été élaborée sur ce site. Quatre personnes, de droit privé et public, se sont portés signataires.

Afin de valider la charte, le CRPF consultera les membres du Copil sur le projet de charte. Les membres auront quinze jours pour faire leurs remarques et modifications et l'animateur une semaine pour faire la synthèse.

Le projet définitif sera transmis pour relecture et les membres devront envoyer leur validation écrite et éventuelles réserves à l'animateur et au représentant de la structure porteuse sous cinq jours.

- Veille du parasite sur le châtaignier : cynips

Ce parasite est présent sur Cambia et à proximité immédiate de Focicchia.

Beaucoup de communication a été faite les castanéiculteurs pour sensibiliser le public. Elle a abouti à une récolte de fonds suffisante pour financer une lutte biologique, par lâchés de *torymus sinensis*, prédateur du cynips.

- Animation auprès des propriétaires forestiers de Focicchia :

Cette action visait la réouverture de châtaigneraies et de vergers. Un exploitant forestier devait initier cette action sur 4 ha mais l'investissement et la difficulté de consensus sur la mise en place de clôtures n'ont pas permis la mise en œuvre.

Le CRPF poursuivra cette action de gestion sylvicole dans le cadre des missions propres.

- Gestion sylvicole des yeuseraies : Focicchia

Il s'agit d'une forêt soumise au régime forestier, qui fait l'objet d'un plan d'aménagement produit par l'ONF.

L'objectif est de favoriser une gestion visant à l'obtention d'une futaie irrégulière, plus favorable aux chiroptères. Cette action induit la mise en place de clôtures pour préserver la régénération.

- Animation auprès des propriétaires forestiers de Cambia :

Une dynamique s'est développée autour de la réouverture de châtaigneraies que ce soit pour le bois d'œuvre ou pour l'exploitation. Un travail en collaboration avec l'ODARC, la mairie et les castanéiculteurs locaux a abouti à la désignation des zones les plus favorables.

Un projet de constitution d'une association foncière de propriétaires est lancé. Il est suivi en propre par le CRPF.

- Sentier « découverte » Cambia et communes avoisinantes :

La commune de Cambia a monté et déposé un dossier de financement au GAL (Groupe d'Action Locale) pour la signalisation directionnelle et indicative, une table d'orientation, un site internet et une plaquette.

Ce projet couvre 5 communes et est orienté sur la découverte des sources pétrifiantes et du petit patrimoine bâti ainsi que la valorisation du travail des producteurs. Les travaux sont prévus pour avril 2014.

Il est mentionné que ce projet s'est inséré au tracé du sentier de l'OEC existant sur Cambia. Une nouvelle signalétique a été faite sur ce dernier par le PNRC qui ne donne pas satisfaction.

La DREAL propose également de mettre en valeur l'habitat châtaigneraie, par exemple en illustrant les différents stades du milieu et son lien étroit à l'activité anthropique : châtaigneraie à bois, à fruits, sans exploitation.

- Gestion de la Sorbaia :

Cette action vise à la réintroduction de la truite corse dans la Sorbaia à partir d'une population déjà présente dans le bassin versant. Une première tentative a déjà échoué aussi il a été décidé une communication minimale sur cette action.

La fédération régionale de pêche porte les études génétiques et les actions de réintroduction. Il est envisagé de prélever une vingtaine de truites dans le Haut Golo et de les transporter sur site.

La période optimale (à moduler selon les conditions météorologiques du printemps) serait la fin du mois de juin. Un bilan après une année permettrait de statuer sur la réussite de l'opération.

Le cas échéant, un suivi tous les deux ans pourrait être instauré.

Le braconnage reste une menace pour la réussite de ce projet. Néanmoins, la présence régulière des usagers et habitants locaux sur le site est dissuasive.

Perspectives et actions prioritaires pour 2014

Poursuite des actions visant à maintenir l'astragale centralpine.

Réintroduction de la truite macrostigma dans la Sorbaia.

Poursuite de la gestion sylvicole sur les deux sites par le CRPF dans le cadre de ses missions.

Une action de lutte biologique ciblée sur le cynips est prévue par les castanéiculteurs.

Mise en œuvre du sentier « découverte » sur Cambia à partir d'avril 2014 (prévisionnel).

Sensibilisation et information des propriétaires : charte Natura 2000 et évaluation des incidences Natura 2000 (EIN).

Questions diverses et observations particulières

Concernant le sentier « découverte » sur l'Astragale à Focicchia, les propriétaires présents signalent qu'un aménagement réalisé gênerait pour le passage de randonneurs équestres. Une visite sur site peut être réalisée pour en prendre la mesure. Il ne nécessite pas d'autre action spécifique.

La liste locale 2, énumérant les activités non soumises à autorisation/déclaration/approbation mais soumises à l'évaluation des incidences Natura 2000, est actuellement en consultation par le public et sera donc mise en application très prochainement. Elle a été élaborée en concertation avec les différents acteurs et est consultable sur le site des services de l'Etat de Haute Corse, rubrique consultation du public.

M. le sous Préfet annonce son prochain départ. Son remplaçant arrivera vers le premier mars.

Relevé de Décisions

Le CBNC sera sollicité pour un point sur les études de germination effectuées et le constat de mortalité des plants après croissance. La question de la replantation des plans restant après germination leur sera soumise.

Une action visant à renforcer la protection physique des pieds d'Astragale : changement des clôtures en place pour les petits exclos par du grillage à mouton, ou solution équivalente (cage rigide par exemple) sera mise en œuvre.

Le Copil valide le relâché d'une vingtaine de truite corse pour l'été 2014. La population locale aura uniquement un rôle de présence et renseignement. L'exercice de la police en ce domaine relève de la compétence exclusive de l'Etat ou des personnels assermentés sur ce point.

Une animation triennale sera reconduite sur ce site. Le cahier des charges incombant à l'animateur sera précisé pour éviter les redondances mais assurer une centralisation de l'information et un rôle moteur auprès des porteurs de projets.

Prochaines échéances

Un comité de pilotage à programmer fin 2014 ou début 2015.